

3 ep ADT
1 ep. Elu
2 ep AG

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 27 AVRIL 2007

Date d'envoi de la convocation : 19/04/07

Nombre de membres : 63
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 46

Exprimés : Pour : 46 – Contre : 0
Abstention : 0

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

10 MAI 2007

DE CHERBOURG

Secrétaire de séance : Patrice LECESNE

L'an deux mille sept, le Vendredi 27 Avril, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs LEGOUPIL Henri, CAPELLE Hubert, LE COUTOUR Désiré, LEBATARD Yves, MAUGER Emmanuel, LEROUVILLOIS Gilbert, MARGUERIE Jean-Pierre, LECONNETABLE Claire, POSTEL Michèle, TRAVERT Christian, HAIRON Roland, LECESNE Patrice, LETERRIER Jacky, BERNARD Olivier, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, AUCHER Philippe, BIHEL Denis, BRIX Henri, LESCALIER Jean-Marie, PAPIN Michel, LAMOTTE Noël, LEGROS Blandine, LE BIEZ Martine, BATAILLE Alfred, BOTTIN Bertrand, COLARD Alain, LETERRIER Hélène, DESPREZ René, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, LELERRE Roger, NOEL Bernard, SOREL André, CADO Maurice, DUPONT Alain, GUILLOU Jean-Yves.

Ont donné procurations : Monsieur FAUCHON Patrick à Monsieur LEROUVILLOIS Gilbert, Madame MELIN Katy à Monsieur MARGUERIE Jean-Pierre, Monsieur LECARRIE Michel à Madame LECONNETABLE Claire, Monsieur HAINNEVILLE Pierre à Monsieur LETERRIER Jacky, Monsieur MAHIEU Daniel à Monsieur LAMOTTE Noël, Monsieur EUSTACHE René à Madame LE BIEZ Martine, Monsieur BONNEMAINS Roger à Monsieur COLARD Alain.

Absents-Excusés : Mesdames et Messieurs COLLAS Hubert, BESSELIEVRE Louis, COSNEFROY Brigitte, ROUSSEAU François, VAULTIER André, GUERIN Alain, LAISNEY Christian, HORVAIS Jean-Emile, LECARPENTIER Régine, LEMARCHAND Jacques, LESEIGNEUR Jacques, RATEL Louis, DELANGE Thierry, COUPPEY Armel, LENORMAND Didier, SALLEY Philippe, DUFOUR Yves.

N° 2007 - 026

OBJET : Syndicat Mixte Cotentin Traitement (SMCT) - Modification des représentants de la Communauté de Communes des Pieux

Exposé

La délibération n° 2005-007 du 11 février 2005 a désigné les représentants titulaires et suppléants du Conseil de la Communauté de Communes des Pieux auprès du Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

Suite à la démission de Monsieur André VAULTIER en date du 26 Mars 2007, il convient de nommer un nouveau représentant titulaire du Conseil Communautaire auprès du Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération n° 2005-007 du 11 février 2005,

Considérant la démission de Monsieur André VAULTIER en date du 26 Mars 2007,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : désigne pour toute la durée de leur mandat :

- Messieurs Philippe AUCHER, Alain COLARD et Maurice CADO en qualité de délégués titulaires
- Messieurs Gilbert LEROUVILLOIS, Patrick GINET et Patrice LECESNE en qualité de délégués suppléants

pour siéger au Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

ARTICLE 2 : autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 20/05/07
et publication ~~ou notification~~
du : 07/05/07



Pour le Président empêché,
Le Premier Vice-Président

Olivier BERNARD